

LUNDI 26 JANVIER 2026 A 18H30**INFORMATIONS****• ADMINISTRATION GENERALE – REMPLACEMENT D’UN CONSEILLER MUNICIPAL**

Monsieur le Maire précise qu’à la suite du décès de Monsieur Roland Giraud survenu le 25 décembre, il y a lieu de le remplacer conformément à l’article L270 du code électoral qui précise que : « Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit... ». Conformément à ces dispositions, Madame Josiane MARTY est installée en qualité de conseillère municipale.

• AFFAIRES GENERALES – CBA : ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire rappelle, comme évoqué au précédent conseil municipal, l’enquête publique relative à la demande de renouvellement et d’extension du périmètre autorisé de la carrière de la Roche Amère exploitée par la Société Carrières et Ballastières des Alpes (CBA). Elle est clôturée depuis le mardi 06 janvier 2026 et le conseil municipal doit formuler un avis sur la demande d’autorisation. Pour mémoire, le rapport de l’inspection de l’environnement chargée des installations classées avait été annexé à la note de synthèse de la séance du 08 décembre 2025 et le dossier complet est consultable en mairie.

• URBANISME – CBA – CESSION OU LOCATION DE LA PARCELLE COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle la demande de la société CBA dans le cadre de l’extension du périmètre de son activité et, la délibération relative à la désaffectation de tronçons de chemins ruraux « B » et « K » situés dans l’emprise de la carrière dite de la « Roche Amère », en vue de la cession ou de la location de ces parcelles.

Avant toute décision relative à cette parcelle, il y a lieu de mandater un géomètre pour réaliser un plan de bornage en vue de l’identification des parcelles et déterminer leur superficie ainsi que demander une évaluation des domaines pour déterminer la valeur foncière du terrain.

• SDE 04 : BORNE DE RECHARGE VEHICULE ELECTRIQUE

Le raccordement ENEDIS est prévu lundi 26 janvier 2026.

CONSEIL MUNICIPAL - ORDRE DU JOUR**♦ ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 8 DECEMBRE 2025****♦ DECISIONS DU MAIRE (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)**

- ❖ De retenir la proposition de l’entreprise EUROFEU pour une durée de trois ans (2026-2028) pour la vérification et la maintenance du parc d’extincteurs de la commune.
- ❖ De signer un contrat de prestations de services pour l’année 2026 avec le Laboratoire Vétérinaire Départemental 04 pour la réalisation de prélèvements et d’analyses des repas produits par le restaurant scolaire de la commune pour un cout estimatif annuel variable de 1 228.20 € HT.
- ❖ De signer un devis de la SAS les Bocaux de Mamie relatif à la fourniture et à la livraison des repas de la crèche pendant les vacances scolaires de Noël pour un montant de 291.10 € HT.

- ❖ Après consultation, de signer la proposition de ALPICITE pour l'accompagnement d'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU pour une tranche ferme d'un montant de 7 475 € HT et tranche optionnelle, si besoin, pour un montant de 8 450 € HT.
- ❖ Après consultation, de signer la proposition de ALPICITE relative à l'accompagnement d'une modification n°8 simplifiée du PLU pour une tranche fermer d'un montant de 5 850 € HT et tranche optionnelle, si besoin, pour un montant de 4 550 € HT.
- ❖ De retenir la proposition de la Sté Ecolab Pest France pour le traitement des nuisibles, des rongeurs sur les berges du canal, pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2028 pour un montant de 1 856 € HT.

◆ **EXAMEN DES DELIBERATIONS**

1. **AFFAIRES GENERALES – MAINTIEN OU NON DES FONCTIONS DU 5EME ADJOINT, ADJOINT AU MAIRE, APRES RETRAIT DE L'ENSEMBLE DE SES DELEGATIONS.**
2. **ADMINISTRATION GENERALE – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**
3. **ADMINISTRATION GENERALE – REMPLACEMENT EVENTUEL (S) D'ADJOINT(S) AU MAIRE**
4. **RH – SERVICE ANIMATION : CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF**
5. **FINANCES – ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS : TARIFS**
6. **FINANCES – ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS : TARIFICATION MODULEE**
7. **FONCIER : ACQUISITION D'UNE PARCELLE A L'EURO SYMBOLIQUE**
8. **CDST : AVENANT N°2 AU CONTRAT DEPARTEMENTAL 2024-2026**
9. **QUESTIONS DIVERSES**